

Thema

# UN INVESTISSEMENT RENTABLE: LES APPRENTIS EMPLOYÉS DE COMMERCE DANS LES ÉTUDES D'AVOCATS



Fritz Rothenbühler Dr., avocat, président de l'association pour l'apprentissage en étude d'avocat (VLA), Wenger Plattner, Berne



Ema Bolomey Avocate, vice-présidente de la VLA, responsable du Groupe d'entreprises avocature en Romandie, Wilhelm Gilliéron Avocats, Lausanne

**Mots-clés:** relève commerciale de la branche, Orfo 2023, conséquences et opportunité

Le monde du travail se numérise, le marché du travail devient plus flexible, la tendance vers une société de services se poursuit. Les travaux de routine dans l'administration ou la saisie de données diminuent et de nouvelles compétences sont demandées. Qu'est-ce que cela signifie pour le CFC d'employé de commerce, l'apprentissage le plus populaire de Suisse? Quelles sont les conséquences sur la formation des apprentis dans les études d'avocats? Le 1<sup>er</sup> août 2023, la nouvelle formation commerciale de base (Orfo 2023) a été lancée au niveau fédéral. En tant qu'entreprises formatrices, les études d'avocats qui accueillent des apprentis apportent une contribution importante à la formation des jeunes de la branche économique de l'avocature de demain. Nous remercions chaleureusement les cabinets pour cet engagement en faveur de la formation professionnelle!

## I. Apprentissage de commerce dans les cabinets d'avocats axés sur la branche

Depuis le début de l'apprentissage en 2014, les apprentis qui sont formés au sein d'études d'avocats peuvent suivre la spécialisation d'«Employé(e) de commerce CFC S&A – Groupe d'entreprises avocature». Grâce à une offre de formation modulaire au sein du groupe d'entreprises, la période de formation et d'apprentissage dans un cabinet d'avocats est rendue attractive.

Dans ce cadre, les apprentis suivent actuellement trois jours de cours CI-avocature supplémentaires (cours interentreprises). Cela permet d'uniformiser et d'approfondir les connaissances spécifiques des apprentis en lien avec les activités d'une étude d'avocats. Ces cours interentreprises ont lieu à Zurich pour tous les apprentis de Suisse alémanique, à Lausanne pour la Suisse romande et à Bellinzone pour le Tessin.

La formation s'achève par un examen final oral spécifique à la profession d'avocat (procédure de qualification en entreprise). Les expertes et experts aux examens disposent tous d'une expérience commerciale de plusieurs années dans la branche de l'avocature.

Das Dokument "Un investissement rentable: les apprentis employés de commerce dans les études d'avocats" wurde von Patric Nessler, Schweizerischer Anwaltsverband, Bern am 08.12.2023 auf der Website [anwaltsrevue.recht.ch](http://anwaltsrevue.recht.ch) erstellt. | © Staempfli Verlag AG, Bern - 2023

## II. Quelles sont les principales nouveautés de la réforme 2023?

La réforme apporte quelques changements: à l'heure actuelle, les compétences numériques ainsi que les compétences méthodologiques, sociales et personnelles prennent de plus en plus d'importance. Pour relever ces défis complexes, les jeunes employés de commerce doivent être capables de s'adapter à des situations qui changent rapidement et de collaborer de manière engagée dans différents projets et au sein d'équipes. C'est précisément pour cette raison que la nouvelle formation commerciale de base met l'accent sur ce que l'on appelle les compétences opérationnelles. Celles-ci s'acquièrent principalement par l'expérience pratique, raison pour laquelle l'étude (entreprise d'apprentissage) est le lieu d'apprentissage le plus important.

En mettant davantage l'accent sur les compétences opérationnelles, les connaissances professionnelles et leur application dans la vie professionnelle quotidienne sont harmonisées au mieux.

## III. Formations de haut niveau dans le domaine de l'avocature et de la formation commerciale de base

Dans le cadre de la réforme Orfo 2023, le Groupe d'entreprises avocature en a profité pour remanier spécifiquement tous les documents et supports de cours pour les «Employé(e)s de commerce S&A» (services et administration) dans la branche avocature. Dès le début de l'apprentissage à la rentrée 2023, les apprentis et les formateurs des études

---

Anwaltsrevue|Revue de l'avocat 9/2023 |S. 405–406 406 | ↑

---

d'avocats pourront découvrir ces documents dans un nouvel environnement d'apprentissage numérique, avec un «login avocat» spécifique sur la plateforme d'apprentissage, appelée KONVINK.

## IV. La nouvelle formation CFC d'employé de commerce: les apprentis vous soutiennent dans vos tâches

Les réformes de la formation commerciale de base garantissent le développement de la profession, afin que les spécialistes en commerce et gestion d'entreprise dans les études d'avocats soient prêts pour l'avenir, continuent à être bien formés et restent recherchés sur le marché du travail.

Comme toutes les professions en Suisse, les apprentissages de commerce sont réexaminés tous les cinq ans afin de s'assurer qu'ils restent dans l'air du temps. Les projets de réforme actuels de la Conférence suisse des branches de formation et d'examen commerciales (CSBFC) et de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base (CIFC) garantissent que les employés de commerce CFC seront formés à l'avenir également pour répondre aux besoins changeants du monde du travail.

La réforme de la formation initiale de trois ans (Orfo 2023) se fonde sur une analyse approfondie du champ professionnel. Cette analyse montre que les employés et employées de commerce de demain évolueront dans des formes de travail et d'organisation souples, interagiront dans un environnement de travail interconnecté et travailleront avec de nouvelles technologies. Cela suppose des connaissances techniques, une pensée numérique, des compétences sociales et personnelles, une réflexion critique et de la créativité. La nouvelle formation commerciale initiale est donc orientée de manière importante vers ce que l'on appelle les compétences opérationnelles.

Das Dokument "Un investissement rentable: les apprentis employés de commerce dans les études d'avocats" wurde von Patric Nessler, Schweizerischer Anwaltsverband, Bern am 08.12.2023 auf der Website [anwaltsrevue.recht.ch](http://anwaltsrevue.recht.ch) erstellt. | © Staempfli Verlag AG, Bern - 2023

Celles-ci s'acquièrent avant tout par l'expérience pratique, raison pour laquelle l'étude (en sa qualité d'entreprise formatrice) est le lieu d'apprentissage le plus important.

En mettant davantage l'accent sur ces compétences, les connaissances spécialisées et leur application dans le quotidien professionnel seront d'avantage harmonisées. Cette réforme vise donc à préparer les apprentis et apprenties à gérer les changements économiques et sociétaux et à apprendre tout au long de leur vie.

## V. Organisme responsable: association pour l'apprentissage en étude d'avocat

L'association «Lehrstellen Advokatur» (>[www.lehrstellenadvokatur.ch](http://www.lehrstellenadvokatur.ch)<), fondée en 2006 et ayant son siège à Berne, est le centre de compétences pour tous les thèmes relatifs à l'apprentissage d'employé de commerce au sein des études d'avocats.

L'association constitue avec ses membres l'organe responsable du «groupe d'entreprises avocature» au sein de la branche de formation et d'examen S&A. L'Association compte parmi ses membres 19 des Ordres des avocats de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin.

Le groupe d'entreprises avocature forme des apprentis dans toute la Suisse grâce à des bureaux en Suisse romande et au Tessin. Le bureau responsable pour la Suisse romande, situé à Lausanne, soutient et conseille les études d'avocats dans les domaines suivants:

- Groupe d'entreprises avocature: formation d'employé(e) de commerce CFC S&A
- Apprentissage d'employé(e) de commerce dans un cabinet d'avocats: pour les apprentis intéressés
- Créer de nouvelles places d'apprentissage: informations pour les études d'avocats intéressées

## VI. Nous avons besoin de soutien: devenez, vous ou votre cabinet, notre partenaire!

Apportez une précieuse contribution à la relève commerciale de la branche. En raison de la fin du financement dont elle bénéficiait de la FSA, l'Association «Lehrstellen Advokatur» a besoin d'un soutien financier. Devenez donc, vous ou votre cabinet, membre de l'Association ou soutenez celle-ci par un sponsoring.

Arguments pour votre adhésion:

- Solidarité, intérêt général et contribution à la responsabilité sociale des entreprises (RSE)
- Contrecarrer efficacement la pénurie de personnel qualifié
- Promouvoir des projets de formation et permettre des innovations dans la branche de l'avocature
- Accès à des thèmes éducatifs par des offres telles que l'échange d'expériences et des ateliers
- Même une petite contribution sera précieuse (à partir de CHF 200.-).

Pour plus d'informations: veuillez consulter le flyer (joint à la Revue de l'avocat) ou le site >[www.lehrstellenadvokatur.ch](http://www.lehrstellenadvokatur.ch)<

### Contexte: branches de formation et d'examen commerciales

En Suisse, avec la nouvelle ordonnance sur la formation (Orfo 2023), il existe 19 branches de formation et d'examen commerciales reconnues par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) (banque, assurance privée, agence de voyage, administration publique, etc.).

La branche Services et administration (S&A) est la plus grande et la plus généraliste de ces branches. En tant

qu'organe responsable de la branche S&A, la CIFIC Suisse permet aux associations professionnelles d'adapter la formation en entreprise à leurs besoins dans le cadre d'un groupe d'entreprises.

Les apprentis des études d'avocats ont ainsi la possibilité de se spécialiser et de se former pour obtenir le titre d'«Employé(e) de commerce CFC S&A – Groupe d'entreprises avocature».